

Synthèse du Plan de sobriété hydrique de la filière Industries pour la Construction



Présentation des activités de la filière et de ses usages de l'eau

Le Comité Stratégique de Filière Industries pour la Construction rassemble les industriels producteurs de matériaux et composants, les entreprises d'ingénierie et les entreprises générales de bâtiment et de travaux publics. Il s'agit de secteurs aux procédés de fabrication très spécifiques selon la nature des matériaux, leurs étapes de transformation jusqu'aux produits finis, et les technologies employées.

Dans le cadre du Plan Eau, certains secteurs se sont donc dotés de leurs propres plans, regroupés sous l'égide du CSF.

Secteurs contributeurs	Prélèvements estimés (Mm ³ /an)
UNPG – Granulats	53 – 70 (consommations)
SNBPE – Béton prêt à l'emploi	8 - 9
France Ciment - Ciment	5 - 8
FIB – Béton Préfabriqué	2
SNIP - Plâtres	< 2
FFTB – Tuile et Briques	0,6
SNMI – Mortiers industriels	0,1
TOTAL Secteurs contributeurs	71 - 92

Tableau 1 : Les prélèvements estimés par secteur

Les usages de l'eau pour les processus industriels sont multiples :

- Matière première des produits (béton, plaques de plâtre, tuiles et briques...
- Fluide de dispersion/mélange de matières premières de fabrication (ciment)
- Fluide de refroidissement d'équipements de fabrication, matières et gaz (ciment)
- Fluide de lavage des matériaux (granulats)
- Fluide de grésage/polissage de matériaux (béton préfabriqué/moulé)
- Fluide de lavage d'équipements de fabrication, de pompage ou de transports (béton, granulats)
- Fluide d'abattage des poussières
- Fluide d'arrosage des végétaux (aménagement de sites, réaménagement de carrières)

Les usages non-industriels/domestiques ne représentent que 5 % des quantités d'eau consommées de la filière.

Efforts de sobriété hydrique déjà réalisés

Les niveaux de prélèvements ont été largement réduits par rapport au passé, à travers de multiples actions des sites industriels et en particulier le développement du recyclage d'eaux de procédés. Il en est résulté des progrès importants : par exemple une division par 2 des prélèvements par les bétons prêts à l'emploi depuis 2011 et par 4 des prélèvements dans les granulats depuis la fin des années 1990. Il reste cependant des potentiels de réduction supplémentaires des prélèvements.

Actions prévues pour organiser la résilience de la filière face à la raréfaction de la ressource en eau

La filière est mobilisée, dans la perspective de l'objectif national de réduction de 10 % des prélèvements à horizon 2030, afin d'établir un état des lieux et un inventaire des bonnes pratiques déclinées dans les plans de sobriété Comité Stratégique de Filière « Industries pour la Construction » sectoriels.

Elle a souligné la nécessité de s'accorder sur des terminologies et référentiels communs pour recenser correctement les prélèvements, rejets et consommations et identifier les menaces et opportunités dans la diversité des situations rencontrées. La réalisation de ce Plan de Sobriété Hydrique (PSH) offre ainsi l'opportunité de signaler ce besoin identifié conjointement par les industriels de la filière.

1. Leviers de diagnostic, sensibilisation et formation : mise à disposition des industriels de la filière des matériaux de guides méthodologiques, formations, outils d'évaluation et indicateurs afin de partager et généraliser les méthodes et technologies les plus efficaces à chaque étape des procédés. Certains secteurs accompagnent également les sites dans l'élaboration de leurs Plans de Sobriété Hydrique (PSH) réglementaires.

2. Leviers opérationnels : à travers ses différentes fédérations, les bonnes pratiques suivantes ont été identifiées :

- Installation de compteurs avec transmissions à distance pour des relevés plus fréquents et une meilleure compréhension des utilisations d'eau selon les usages ;
- Identification et éliminations des fuites dans les circuits ;

- Optimisations des formulations produits et des procédés ;
- Développement et optimisation des systèmes de recyclage en circuit fermé ;
- Utilisation d'eaux non-conventionnelles (eau de pluie, eaux de stations d'épuration environnantes) ;
- Sensibilisation des personnels et mise en place d'indicateurs de performance ;
- Développement de « voies sèches » pour certaines étapes de fabrication ;
- Développement de solutions de réduction d'eau liée à la mise en œuvre des produits (pose de briques à joints minces ou collées par exemple) ;
- Proposition d'évolution réglementaires et normatives pour amener les clients à utiliser des produits sobres en eau ou contenant des eaux recyclées, y compris dans les marchés publics.

3. Partage avec les autres acteurs de l'eau :

- Poursuivre et développer la participation et l'implication des acteurs industriels dans les instances nationales et locales de gestion de l'eau (Comité National de l'Eau, Commissions locales de l'eau et groupes de travail des SAGE).
- Améliorer les restitutions (anonymisées et sécurisées, type IREP) des données collectées par l'administration afin que la filière progresse dans la robustesse d'indicateurs par secteur en évitant les saisies multiples.
- Généraliser le partage d'informations au sein de la filière et avec les autres filières industrielles (Chimie et Matériaux, Mines et Métallurgie notamment) sur les retours d'expériences, l'inventaires des aides disponibles, la liste de cabinets spécialisés, et l'identification d'actions locales intersectorielles...

4. Solutions de sobriété proposées par la filière : La filière « Industries pour la Construction » propose également des solutions pour la réduction des prélèvements d'eau dans les bâtiments, les constructions et ouvrages et les territoires :

- La récupération et la rétention des eaux pluviales sur les terrasses des bâtiments ou les aires imperméabilisées
- La réutilisation des eaux grises pour les usages en eau non potable
- La gestion des eaux de voirie et de circulation (aires drainantes, bétons poreux/perméables, bassins d'orages...)
- Le support perméable, par des formulations granulaires adaptées, aux terres fertiles recyclées à partir de mélanges contrôlés de géo-sourcés et biosourcés...

Ces systèmes, généralisés aux nombreux bâtiments et territoires, permettraient une amélioration réelle de la gestion de l'eau à l'échelle des quartiers et des villes, y compris dans une stratégie de verdissement, de dé-imperméabilisation et de lutte contre les îlots de chaleur (adaptation au changement climatique).

Certaines carrières de granulats peuvent être aussi amenées à proposer, en fonction des contextes territoriaux, des opportunités en matière de gestion d'eau (par exemple, en Hauts de France, deux carrières ont finalisé en 2023 la mise à disposition d'une partie des eaux d'exhaure pour alimenter les réseaux d'eau pour la collectivité).